



Délégué départemental

Pierre Loisel
Rue - stradaed Roland Garros
6100 Lorient – An Oriant
02 97 87 92 45
morbihan@eau-et-rivieres.org

Lorient agglomération
CS 20001
56314 Lorient Cedex

mail : contact@agglo-lorient.fr

A Lorient, le 02 septembre 2021

Objet : alerte sentinelle de la nature – embâcles, défaut d'entretien de cours d'eau

Monsieur le Président,

L'association Eau et Rivières de Bretagne est agréée par l'État au titre de la protection de l'environnement, pour assurer « *dans l'intérêt général la protection, la mise en valeur, la gestion et la restauration de la ressource en eau et des écosystèmes aquatiques, dans une perspective de société écologiquement viable* ».

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance la dégradation d'une frayère à saumons et castillons sur un affluent en rive droite du Blavet sur la commune d'Inzinzac-Lochrist au niveau du village de Kerzalo.

Ce site, comme vous le montre les photo ci-jointes, comporte des amoncellements de troncs et branchages en travers du cours d'eau empêchant la circulation des poissons et obstruant le cours d'eau..

Nous attirons votre attention sur le fait que L'article L 215.14 du Code de l'Environnement indique que l'entretien comprend les opérations relatives à l'enlèvement d'embâcles, de débris et d'atterrissements, flottants ou non, afin de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre et de permettre l'écoulement naturel des eaux. Par conséquent, au titre de l'entretien, le propriétaire riverain peut procéder à la gestion d'atterrissements (dépôts de matériaux localisés) sous réserve de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre. Ce type d'opération se limite à une simple remise en mouvement des matériaux ou des prélèvements très limités en volume.

En tant que collectivité en charge des compétences GEMAPI, pourriez-vous rappeler à l'ordre le propriétaire tout en lui proposant de lui apporter votre soutien au propriétaire pour qu'il puisse

remplir ses obligations environnementales ?

En conséquences, nous vous sollicitons afin que vous fassiez intervenir ceux de vos services qui en ont la tâche pour mettre fin à cette situation et rendre le site en l'état initial.

Confiant dans l'efficacité de vos services, nous vous remercions par avance pour votre intervention. Nous précisons que nous souhaiterions être tenus informés des suites que ne manquez pas de donner à cette affaire.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le Président, l'assurance de nos sincères salutations.

Pierre Loisel
Délégué départemental Morbihan



Copies :

Mairie d'Inzinzac-Lochrist

Office Français de la Biodiversité

Fédération départementale de Pêche du Morbihan

AAPPMA de Lorient

Pièces jointes : photos du site et localisation précise sur carte